

---

## Procès Verbal de l'Assemblée des délégués du 11 octobre 2012

**APE présentes :** Aïre, Bellevue, Cayla, Centre-Ville, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Eaux-Vives, Genêts, Grand-Lancy, Grottes, Gy-Présinge, Hermance, Lully-Sézenove, Meyrin-Cointrin, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Saint-Jean, Satigny, Tambourine, Troinex, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchises.

**APE Excusées :** Bardonnex, Bernex, Céligny, Chêne-Bougeries, Corsier, Caroline-Morgines, Plan-Les-Ouates, Tivoli, UCE Bossons, Versoix.

**Comité GAPP :** Sandra Capeder, Romaine Michellod, Geneviève Rosset, Corinne Cornaglia.

**Excusé :** Marie-Rose Perez Milano, Séverine Schusselé Filletaz, Corinne Pellet.

**Présidence de la séance :** Comité

**Procès Verbal:** Anne Thorel Ruegsegger

**Lieu :** Uni Mail salle MR 030

**Heures :** 20:15 à 22:45

### 1. Accueil

### 2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est approuvé avec la précision que le point 5 ne sera pas abordé, le comité n'ayant rien de nouveau à dire à ce sujet. Pas de divers annoncés.

### 3. Approbation du PV du GAPP, de l'AD du 7 juin 2012 :

Le PV est approuvé.

### 4. GIAP - Parascolaire :

Le comité du GAPP est heureux d'accueillir ce soir M. Dizerens directeur du GIAP pour nous présenter l'organisation et la réorganisation du GIAP.

M. Dizerens, précise que sa présentation sera une sorte d'arrêt sur image du parascolaire aujourd'hui. Il présentera aussi l'avenir de l'organisation.

La structure organisationnelle place le GIAP sous l'égide de l'association des communes genevoises, 41 communes sur 45 sont membres du GIAP. Une commune est jumelée avec une autre et une commune organise son propre parascolaire.

Selon la Loi sur l'Instruction publique (LIP) art. 30, le groupement pour l'animation parascolaire a une mission éducative complémentaire à celles de la famille, de l'école et des activités périscolaires.

Les activités parascolaires contribuent au développement harmonieux des enfants dans un cadre sécurisant. Elles jouent ainsi un rôle de prévention et d'intégration par un encadrement de qualité.

Au niveau des chiffres;

- 1050 collaborateurs travaillent pour le GIAP
- 21 responsables de secteurs (en cours d'évolution),

- 40 référents socio-éducatifs (en cours d'évolution),
- 700 candidatures spontanées sont reçues et traitées par année,
- 180 collaborateurs sont recrutés chaque année afin de remplacer les départs et de répondre à l'augmentation de la prise en charge.

Le budget pour 2013 sera de 44 millions de francs financés à 90% par les communes, et 10% par l'Etat de Genève. Une participation de 17% des parents est demandée. Sur l'ensemble des familles, 30% sont déchargées et 21% exonérées des taxes de prise en charge parascolaire.

- 65% des écoliers genevois sont inscrits au parascolaire.
- 12'000 enfants mangent au parascolaire chaque jour d'école.
- 5'500 vont au parascolaire de 16h00.

Actuellement et depuis plus de deux ans, le GIAP travaille à une nouvelle organisation interne. Pour répondre à l'augmentation du nombre de prise en charge et pour améliorer le fonctionnement et la qualité de la prise en charge.

Dans cette nouvelle organisation, les secteurs actuellement au nombre de 21 seront ramenés à 17, ceci pour ressembler plus à la carte de l'enseignement primaire. Cela donne à tout le système des établissements une plus grande cohérence. Les 17 secteurs seront administrés par des responsables de secteurs qui contrairement à aujourd'hui n'auront plus de charge d'animation auprès des enfants. Ils se consacreront à l'animation des équipes et à la gestion du personnel du secteur. Il s'agira de postes à 80 ou 90%. Le nombre de référents socio-éducatifs sera augmenté pour atteindre 100 personnes en plus des 1'000 animateurs. Il est aussi prévu de créer une équipe de remplaçants fixes pour répondre aux besoins quotidiens qui atteignent parfois les 50 remplacements par jours.

Les référents socio-éducatifs assumeront des postes destinés à augmenter la qualité d'encadrement en soutien aux animateurs. Cela permettra que les animateurs soient engagés que pour l'animation des groupes d'enfants et pas sur d'autres problématiques pour lesquelles ils ne sont pas toujours outillés.

Le recrutement du personnel d'animation doit être amélioré tant au niveau des compétences que du manque de personnes. En effet, les petits temps de travail que représentent les postes d'animateurs parascolaire ont pour conséquence que le personnel ne reste pas en poste longtemps. Le GIAP souffre chaque année de nombreux départs et de la difficulté à trouver du personnel compétent en suffisance. Cela a pour corollaire une obligation de former le personnel en continu. Une formation de 100 heures est requise dont 20h prise sur temps de parascolaire. Ensuite les collaborateurs ont droit à 10h de formation continue par année.

Le catalogue est réparti comme suit: 60 formations concernant la prise en charge des enfants et 20 sur les activités.

La fidélisation du personnel est donc un challenge constant et pour ce faire une augmentation du temps de préparation est effective.

M. Dizerens pense qu'il faudra deux ans pour pouvoir constater les effets de ces changements. Il envisage ensuite de demander un audit qualitatif par un intervenant externe.

Aujourd'hui le challenge se trouve aussi au niveau de la prise en charge des enfants à besoins éducatifs spécifiques, en effet aujourd'hui les enfants qui avant mangeaient en

institution mangent dans les parascolaires de certaines écoles. Cela pose des problèmes de prise en charge et d'encadrement. Les animateurs parascolaire ne sont pas outillés pour faire face à des situations parfois difficiles. De plus les conditions d'accueil qui sont limitées et parfois limites, augmentent la difficulté. Des contacts avec l'OMP ont permis de mettre à disposition 2 postes à 50% d'éducateurs spécialisés. Des contacts ont aussi été pris dans les écoles en REP avec l'éducateur qui y travaille.

Le GIAP est tout à fait pour l'intégration des enfants à besoins spécifiques mais déplore le manque de moyens à sa disposition et les lieux d'accueil insuffisants.

Le GIAP doit aussi faire face à une augmentation des cas d'allergies et d'enfants diabétiques. Cela demande beaucoup d'attention, par exemple on peut estimer que pour un enfant diabétique il faut un adulte supplémentaire.

Il en va de même pour les enfants a mobilité réduite ou accidenté. La mission du GIAP est d'accepter tous les enfants mais la logistique à parfois de la peine à suivre.

D'une manière générale un enjeu fort se trouve dans la communication, interne mais aussi avec l'établissement. Il faut aussi que le GIAP renforce son image auprès de ses collaborateurs.

Au niveau de l'organisation un effort important est à faire pour que le GIAP soit plus performant, que les équipes soient plus compétentes et que ces bouleversements soient acceptés par tous.

Au niveau des enjeux organisationnels, le GIAP devra mieux maîtriser les pics de fréquentation qui sont parfois très importants et mieux gérer les impacts au niveau des absences.

Les projets socio-éducatifs devront être acceptés et mis en pratique, ils devront couvrir également la prise en charge du midi mais toucheront principalement la prise en charge de 16h en y ajoutant plus de sport et d'animation.

Les enjeux externes sont importants aussi, puisque cela concerne notamment les locaux qui si l'augmentation continue mettra 70% des lieux en grande difficultés d'accueil. L'accueil à journée continue met aussi un challenge important dans l'avenir du GIAP. Actuellement M. Dizerens ne sait pas très bien comment les choses vont s'organiser car le groupe de travail chargé de la mise en place n'est pas en mesure de communiquer sur les décisions qu'il faudrait prendre. De grandes inquiétudes se font jour notamment en ce qui concerne le financement d'un éventuel mercredi midi dès 2014. En effet, cette prise en charge supplémentaire à été estimée à 6 millions de francs que personne n'est prêt à payer. Concernant l'accueil continu, beaucoup de questions sont donc en suspens.

M. Dizerens assume les difficultés rencontrées par le GIAP et connaît les points à améliorer, notamment dans la prise en charge des enfants. Il relève cependant qu'il faut se poser la question de la volonté politique de faire changer les choses. Le problème est financier, a-t-on les moyens de nos ambitions?

Finalement, il rend attentifs les partenaires sur le fait que le GIAP a besoin de travailler en réseau au niveau local. En effet, au parascolaire, ils ne reçoivent pas des élèves mais des enfants qui ont besoin de se dépenser après plusieurs heures d'école. Les conditions ne sont donc pas les mêmes que pour les enseignants et tous les partenaires doivent être conscients de cela.

### Questions:

-Combien d'enfants peuvent être pris en charge au GIAP:

À midi au maximum 15 par adultes

À 16h au maximum 10 par adultes.

-Y a-t-il des hommes?

Oui environ 3-4%.

---

E-Mail : [secretariat@gapp.ch](mailto:secretariat@gapp.ch) Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: Rte des Franchises 54 - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

[www.gapp.ch](http://www.gapp.ch)

- Y a-t-il des bénévoles pour la prise en charge?  
Oui mais seulement à midi dans certains lieux.
- Plusieurs APE signalent que les parents ne reçoivent pas les noms des personnes du parascolaire qui encadrent leurs enfants.  
Comme il y a beaucoup de turn-over cela est difficile de communiquer là-dessus. Mais des APE proposent de mettre quelque chose dans les mémentos ou d'afficher les listes sur les portes du parascolaire.
- que faire lorsqu'une personne dysfonctionne?  
Une procédure stricte existe, il faut signaler les cas aux responsables de secteurs ou à la direction du GIAP.
- Les enfants peuvent-ils faire leurs devoirs au GIAP?  
C'est une problématique qui dépasse le GIAP, mais les enfants ne devraient pas rentrer à 18h avec leurs devoirs à faire. Il faut s'adresser à l'établissement.
- beaucoup de parents se plaignent de la rigidité des horaires pour venir chercher les enfants. Ne pas pouvoir venir avant 18h00 pose des problèmes.  
Une prise en charge à la carte n'est pas possible. Mais une certaine souplesse est possible. (après vérification la directive n'a pas changé à cette rentrée).

## 5. Horaire scolaire

Les travaux du département ne sont pas encore assez avancés pour communiquer ce soir. Attendrons l'AD de janvier pour dire quelque chose de construit.

## 6. Communication des APE

## 7. Communications du comité GAPP

CEP : Lors de la séance il nous a été communiqué que la direction générale de l'enseignement a augmenté le nombre d'éducateurs et créé des postes de soutien éducatif au service des établissements.

Idéalement il faudrait un éducateur par établissement mais cela n'est pas possible, pour le moment il y a donc une augmentation du nombre d'éducateurs.

La DGEP développe des collaborations avec l'OMP pour aller vers un concept d'école inclusive. Les regroupements seront modifiés en conséquence. Avons senti une réelle volonté de modifier cette prise en charge en fonction des besoins.

Un groupe de réflexion sur les besoins en matière de prise en charge des enfants à besoins éducatifs particuliers se met en place au sein du GAPP. Il y a beaucoup de besoins.

Corinne Cornaglia ; mise en place d'une première rencontre avec des parents qui ont un enfant qui a vécu cela. Enfants dys, hp ou tdah, avons besoin de témoignages pour voir un peu comment mettre en place des actions pour la suite.

Le groupe sera pas très important en nombre car sinon impossible de collectiviser, ensuite rencontrerons aussi des associations qui sont spécialisées dans ces typologies.

Etudes surveillées et appui hors temps scolaire:

Des modifications importantes ont eu lieu concernant ces sujets, aller sur ETIDEP pour voir les modifications.

Pour l'appui, c'est organisé par l'établissement en fonction des besoins et des volontés des enseignants.

Accueil continu ; une loi a été votée, largement votée par le peuple.

Le comité est inquiet car rien ne bouge. Personne ne se profile pour dire ce que les parents voudraient, besoins pour le matin, le midi, le mercredi ? Repas du mercredi ? Nous proposons de réagir maintenant pour éviter que le dispositif ne corresponde pas aux besoins des familles, nous proposons un questionnaire et attendons une bonne participation des APE, si la participation est bonne nous serons peut-être entendus...

Eaux-Vives : Concernant l'accueil en 3P un article du courrier dit que le GAPP voudrait discuter de la possibilité d'ôter des temps d'accueil dès la 1P. Nous sommes inquiets car cela semble déjà très long pour les enfants de 3P.

GAPP : notre position est de dire ok pour les 3P, mais ne pas toucher au 1P-2P. Les membres ont exprimé assez largement qu'ils n'étaient pas d'accords de toucher aux 1P-2P.

Il vaudra la peine d'évaluer cette mesure pour son efficacité et sa pénibilité pour les enfants.

Genêts : besoin de relayer la préoccupation de parents dont les enfants sont en double degrés et qui manquent d'information. Se soucient que les parents d'enfants des degrés supérieurs ont peur que leurs enfants ne soient prétérités.

GAPP : il faut demander des explications.

Cayla : jamais eu de doubles degrés, maintenant en ont et se passe bien.

## 8. Divers

Pas de divers.

Fin de la séance.